

18 Provinces

Département de la Louétsi-Bibaka/Malinga/Tournée parlementaire

Chaises roulantes et paires de béquilles aux personnes à la mobilité réduite

AIM

Malinga/GABON

EN marge de sa tournée parlementaire à Malinga, chef-lieu du département de la Louétsi-Bibaka, dans la province de la Ngounié, le sénateur Elie Ngougourou a fait don à quelques résidents de la cité à la mobilité réduite des chaises roulantes et des paires de béquilles, d'une valeur d'un million de francs CFA.

La cérémonie de remise s'est déroulée dans la salle polyvalente de la mairie, en présence des responsables

politico-administratifs, des conseillers locaux, des notables et autres invités.

Dans son allocution de circonstance, l'hôte des habitants de Malinga a fait savoir que son action sociale résulte de l'appropriation, par lui, du concept de partage prôné par le président de la République, Ali Bongo Ondimba. "Pour manifester ma solidarité, j'ai tenu à faire un don aux personnes handicapées afin de leur faire renaître l'espoir et leur faciliter la mobilité", a-t-il dit. Non sans indiquer qu'il en sera ainsi, de manière progressive, pour les autres qui n'ont pas pu en



Photo : A.I.M

Le sénateur Elie Ngougourou (chapeau) posant avec les heureux bénéficiaires.

bénéficier cette fois-ci, tant à la commune qu'au département.

Le geste du sénateur a été salué par la population, et surtout par les heureux bénéficiaires. M. Tongho, porte-parole et président de l'association des handicapés de la Louétsi-Bibaka, s'est exprimé en ces termes : "Votre geste est significatif et louable, car c'est (...) la première fois, dans l'histoire du département de la Louétsi-Bibaka, qu'un sénateur fait un tel don".

L'orateur a aussi invité le parlementaire Elie Ngougourou à se saisir du dossier des personnes de cette

condition du département, afin de plaider leur cause auprès du ministère en charge de la Prévoyance sociale, dont il ne semblait pas dire que du bien concernant leur sort. En cause, l'attitude de nonchalance affichée par ce département ministériel à leur égard.

En réponse, le sénateur a promis transmettre cette doléance à qui de droit, tout en leur demandant de garder espoir, car toutes les solutions sont préconisées dans la matérialisation du Pacte social cher au présent de la République par le gouvernement.

Ngounié/ Mouila/ Tournée parlementaire

La population exhortée à se faire immatriculer à la CNAMGS

Willy NDONG

Libreville/Gabon

LA sénatrice du Parti social démocrate (PSD) du 2e arrondissement de la commune de Mouila, Jeanne-Amélie Mapaga, a profité de la période de l'intersession parlementaire pour échanger avec la population des quartiers Di-kongo,

Boulevard Matamba, Mangui, Baléka et Didjanou. Accompagnée de la députée Albertine Maganga Moussavou, présidente déléguée du PSD, de Gildas Boussamba et Jean-Marcel Ikapitte, respectivement maire des 1er et 2e arrondissements de Mouila, elle est allée faire le



Photo : D.R

La sénatrice du deuxième arrondissement de la commune de Mouila, Jeanne-Amélie Mapaga.

point des activités du Sénat lors de la dernière session parlementaire.

A cette occasion, Jeanne-Amélie Mapaga est revenue, entre autres, sur le bien-fondé de l'ordonnance por-

tant modification de certaines dispositions de la loi portant sur la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS) adoptée récemment par les sénateurs.



Photo : D.R

La population du 2e arrondissement de la commune de Mouila, venue écouter sa sénatrice.

L'opportunité lui a également été donnée d'exhorter les résidents du 2e arrondissement à aller se faire immatriculer à CNAMGS, « afin de bénéficier de l'ensemble des avantages liés à

ce régime social ». Pour ce qui la concerne, Albertine Maganga Moussavou s'est chargée de présenter officiellement la nouvelle sénatrice.

Après avoir écouté leurs re-

présentants dans les deux Chambres du parlement, les élus de Mouila ont fait part de leurs difficultés quotidiennes. « Le problème de la fourniture et de l'accès à l'eau se pose avec beaucoup d'acuité. Ils sont obligés de se lever à 3 h du matin pour puiser de l'eau. Parce qu'à 6 heures, il n'y en a plus. Il faut encore attendre le lendemain pour refaire le même exercice. S'agissant de l'électricité, les coupures sont quotidiennes. L'accès aux soins médicaux est également un souci pour eux. C'est pour cette raison que nous les exhortons à aller massivement se faire immatriculer à la CNAMGS. Nous avons donc entendu leur cri du cœur et allons le transmettre à qui de droit », a conclu la sénatrice.

Estuaire/ Département du Komo/Canton Bokoué/Administration

Marius Mouélé Mayombo à la tête de la chefferie

JM

Libreville/Gabon

DANS le cadre du renouvellement des chefferies du canton Bokoué, le préfet du département du Komo, Virginie Diop Mamadou, a procédé dernièrement à l'installation du chef de village Ekouk, Marius Mouélé Mayombo. Cette cérémonie s'est déroulée en présence du député Jean Edy M'ba Minko, des chefs de regroupements et de villages.

Le préfet du département du Komo Kango a rappelé au promu les prérogatives qui lui sont assignées : « Le chef de village est un commis de l'Etat, il est l'interface entre ses administrés et la préfecture. Et dans le cadre de ses missions, il doit travailler en synergie avec les chefs de regroupement



Photo : JM

Le préfet à son arrivée, saluant les notables.

et du canton, qui constituent sa hiérarchie directe. Il a l'obligation de tenir le nomogramme de la population, signaler les naissances, comme les décès et doit tenir un cabinet de la chefferie composé des hommes et des femmes expérimentés à même de résoudre au quotidien certains problèmes que rencontrent ceux qui

sont sous sa responsabilité. Et lorsque le problème perdure, la synergie avec le chef de regroupement et de canton est indispensable avant que la préfecture ne puisse apporter son appui ».

Le promu, quant à lui, a adressé des remerciements à l'endroit du préfet pour les bons conseils prodigués. Il a fait la promesse



Photo : JM

Le préfet du département du Komo Kango, Virginie Diop Mamadou, installant Marius Mouélé Mayombo dans ses nouvelles fonctions.